

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

- ▶ La garantie entre en vigueur au moment de la livraison pour une durée de 30 jours ;
- ▶ La garantie doit être paraphée par l'orthésiste traitant et présentée au moment du remplacement ou de l'échange dans la clinique ayant fait la vente ;
- ▶ La garantie n'est pas transférable ni échangeable et s'applique à une orthèse achetée à prix régulier ;
- ▶ La garantie ne couvre pas les cas de pertes ou de vols ;
- ▶ La garantie ne s'applique pas aux orthèses lourdement endommagées ou modifiées par le patient ;
- ▶ Sans présence d'un tiers payeur, l'orthèse sera remboursée en totalité sur présentation de la facture originale ;
- ▶ Aucun remboursement ne sera effectué pour des considérations purement esthétiques ou suite à des recommandations d'un professionnel de la santé autre que le médecin traitant ;
- ▶ Certains cas pourront être exclus de la garantie selon le jugement de l'orthésiste ;
- ▶ Les rendez-vous de suivi sont obligatoires pour le maintien de la garantie.